

Info-docu

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Age et générations : institut ouvert à Sion

Inauguré le 30 avril à Sion, l'Institut universitaire Age et générations INAG a vu le jour sous l'égide de cinq partenaires : la clinique universitaire de gériatrie de l'Université de Bâle, le Centre interfacultaire de gérontologie et le laboratoire de démographique de l'Université de Genève, Pro Senectute Suisse, la Société suisse de gérontologie et l'Institut universitaire Kurt Boesch qui l'abrite.

Si l'individu fait face à la perspective de la vieillesse et de la mort, la société se trouve elle confrontée à la venue de nouvelles générations et au surgissement de la vie. Il lui incombe donc d'œuvrer pour ouvrir à ces dernières un avenir aussi bénéfique que le présent, quitte à s'abstenir d'accroître le bonheur présent au prix du malheur des générations à venir.

Fondé avec le soutien de l'Etat du Valais et de plusieurs personnalités des milieux scientifique, gérontologique et politique, l'INAG entend favoriser la coopération au profit de projets tendant à comprendre et stimuler les relations entre générations dans une société en profonde mutation. Et cela de trois manières :

- poursuivre et approfondir les analyses et les débats autour de la vieillesse et des relations entre générations ;
- promouvoir, d'entente avec les partenaires, le développement de la formation et de la recherche appliquée dans les universités et hautes écoles spécialisées
- organiser la diffusion des informations générales et des résultats des recherches en collaboration avec les associations professionnelles et les institutions concernées.

L'INAG développera ses activités selon trois axes :

- forum : plate-forme d'information et de discussion autour d'âge et générations
- formation continue en gérontologie en collaboration avec les universités et les autres partenaires

- activités d'expertise : contribution au développement de la recherche et de l'action sociale.

L'INAG qui a son siège à l'Institut universitaire Kurt Boesch IUKB est engagé dans la promotion de l'activité scientifique inter- et transdisciplinaire. Avec l'aide de ses cinq partenaires, l'INAG déploiera ses activités et rayonnera dans tout le pays. jd

*Institut universitaire âge et générations INAG
c/o IUKB, case postale 4176, 1950 Sion 4,
téléphone 027/203 73 83, fax 027/203 73 84
www.ikb.vsnet.ch, e-mail inag@ikb.vsnet.ch
Collaboratrice scientifique : Valérie Hugentobler.*

Assurance-maternité

La conseillère fédérale Ruth Dreifuss invite les collaborateurs de la Fondation à prendre position en faveur de l'assurance-maternité. Il en va de la solidarité entre les générations, indique-t-elle, et pour une fois ce serait de la part des vieux au profit des jeunes. MZ

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Dans le projet de loi sur la TVA, des divergences de vue subsistent toujours entre le Conseil des Etats et le Conseil national ; elles revêtent une importance capitale pour Pro Senectute. Elles portent sur la défiscalisation des démarches menées en vue de la recherche de fonds (manifestations, mesures diverses). En dépit des efforts consentis jusqu'à maintenant par la Fondation, il semble que seules les manifestations seraient libérées de la TVA.

A propos d'Aînés + Sport, la question de la taxation des cours et manifestations organisés par Pro Senectute n'est toujours pas réglée dans le nouveau projet de loi. La Fondation se démène pour obtenir une déclaration d'intention assimilant les activités d'A + S au sport associatif et non au sport commercial (studios de remise en forme). MZ

Impressum

*Pro Senectute Suisse
- centre de gestion et d'action
gérontologique
Lavaterstr 60, 8027 Zurich
tél. 01/283 89 89
fax 01/283 89 80
www.pro-senectute.ch*

*Secrétariat romand :
- rue du Simplon 23, 1800 Vevey
tél. 021/925 70 10/14
fax 021/923 50 30
e-mail secretariat-romand@
sr-pro-senectute.ch*

Textes :

*Jacques Dentan (jd)
Martin Mezger (MZ)
Susy Schibler (Sch)
Kurt Seifert (kas)*